

Mémorial Alsace-Moselle

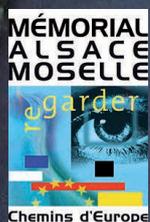
DOSSIER

DE PRESSE

SCHIRMECK
SAMEDI
27 AOÛT 2022
DE 14H À 21H

DANS LE CADRE DU 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE L'INCORPORATION DE FORCE

UNE LUMIÈRE POUR MON GRAND-PÈRE
MALGRÉ-NOUS



SOMMAIRE

Une lumière pour mon grand-père Malgré-Nous	2
Histoire des Malgré-Nous	3
Programme du samedi 27 août 2022	5
Visite commentée « Vorbruck-Schirmeck, sur les traces d'un camp oublié »	6
Des lanternes en mémoire des 130 000 Malgré-Nous	7
Projection de portraits de Malgré-Nous	8
Exposition temporaire « Malgré-Eux, l'incorporation de force en Europe »	9
Dédicaces des auteurs Daniel Fischer et Sylvie de Mathuisieux	10
Projection de <u>In Memoriam</u> de Benjamin Steinmann	11
Conférence de Bernard Linder	12
Conférence de Claude Muller	13
Iconographie	14
Le Mémorial Alsace-Moselle	15
Informations pratiques générales	16

UNE LUMIÈRE POUR MON GRAND-PÈRE MALGRÉ-NOUS

Le 25 août 2012, au cours d'une journée chargée en émotions, le Mémorial Alsace-Moselle commémorait les 70 ans de l'incorporation de force en présence de quelque 200 Malgré-Nous et de nombreuses familles venues de toute la région pour se souvenir de leurs proches, forcés de se battre sous le drapeau nazi.

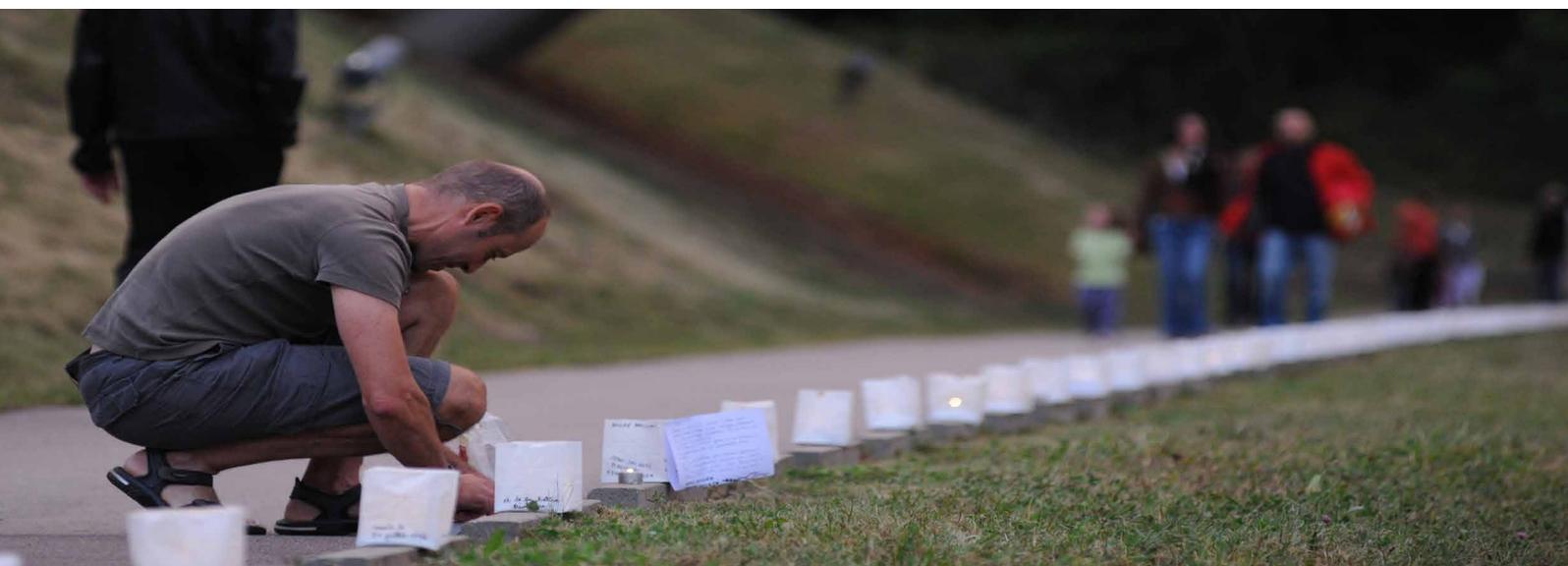
Dix ans plus tard, alors qu'il reste peu de Malgré-Nous pour témoigner de ce drame, le Mémorial Alsace-Moselle devient plus que tout aujourd'hui un passeur de Mémoire, témoignant de ce que fut le quotidien de la population vivant sous ce régime totalitaire qu'était le IIIe Reich.

Le drame de l'incorporation de force toucha toutes les familles alsaciennes et mosellanes, et marque encore de nos jours les esprits et les histoires familiales. Alors qu'il y a dix ans, les victimes directes et les enfants de celles-ci vivaient toujours dans leur chair les souvenirs de cette incorporation, ce sont aujourd'hui les petits-enfants de ces personnes et même parfois la génération suivante qui sont à la recherche d'informations concernant leur ancêtre.

80 ans après les décrets mettant en place l'incorporation de force en Alsace et en Moselle, le Mémorial Alsace-Moselle a à cœur de rendre hommage à tous les Malgré-Nous, incorporés de force entre 1942 et 1945, en organisant une nouvelle journée de commémoration, ce samedi 27 août 2022, ouverte à toute la population.

Une lumière pour mon grand-père Malgré-Nous...

Pour que la Flamme de la Mémoire ne s'éteigne pas...



@Jean-Stéphane ARNOLD

HISTOIRE DES MALGRÉ-NOUS



Signée le 22 juin 1940, après la défaite française, la convention d'armistice ne précise dans aucune de ses clauses le sort réservé à l'Alsace et à la Moselle.

Pourtant, Hitler décide d'annexer de fait les trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

Les Alsaciens-Mosellans connaissent alors le quotidien du régime nazi qui considère que ces territoires sont des terres allemandes. Parallèlement à la politique de germanisation et de nazification mise en place par les Gauleiter Robert Wagner et Josef Bürckel placés à la tête des Gau Oberrein et Gau Westmark auxquels appartiennent l'Alsace et la Moselle, les hommes doivent servir le Reich sous le drapeau nazi.

Les jeunes de 17 à 25 ans expérimentent le Reichsarbeitsdienst (RAD) auquel ils peuvent être appelés, service civil apparaissant en Allemagne dès 1935, introduit en Alsace-Moselle dès juin 1940 et rendu obligatoire sur ces territoires le 8 juin 1941.

Envoyés pour six mois en Allemagne, dans des casernements quasi-militaires, habillés d'un uniforme, ils alternent des activités sportives, des heures de travail manuel et des cours d'éducation politique et militaire. Ils participent également à divers types de travaux (fortification, construction de routes,...).

L'objectif des Gauleiter est de faire rentrer ces jeunes dans la Wehrmacht ou dans les Waffen SS à la suite du RAD.

Devant le peu de volontaires et parce que l'armée nécessite des bras du fait de l'engagement des forces sur le front de l'Est, les Gauleiter instituent l'incorporation de force, par décret, à compter du mois d'août 1942.

Ce texte va à l'encontre de la Convention Internationale de La Haye de 1907, qui interdisait « de forcer les nationaux de la partie adverse de prendre part aux opérations de guerre dirigées contre leur pays ».

Les jeunes Alsaciens et Mosellans n'ont donc plus le choix et doivent se présenter devant les conseils de révision pour passer un examen médical, incorporer de force l'armée allemande, après avoir prêté serment au Führer.

Certains prennent le risque de ne pas se présenter, en se cachant ou en s'enfuyant en direction de la France à travers les Vosges, ou de la Suisse. D'autres se mutilent pensant alors échapper à cette incorporation.

Les risques sont très grands pour la vie de tous ces jeunes et celle de leur famille. Certains d'entre eux sont interceptés dans leur fuite ou découverts dans leur cachette et subissent aussitôt la répression nazie.

En février 1943, la défaite de Stalingrad marque un tournant majeur dans la Seconde Guerre mondiale. Hitler et Goebbels décident de lancer toutes les forces allemandes dans le conflit.

La population alsacienne et mosellane est mise à contribution pour cet effort de guerre.

Dans ce contexte, les Gauleiter Robert Wagner et Josef Bürckel publient le 1er octobre 1943 une ordonnance consacrant la « Sippenhaft », concept mettant en oeuvre la responsabilité collective familiale ou du clan en cas d'absence d'un appelé à l'incorporation.

A partir de cette date, les parents et membres de la famille de ces jeunes encourent la déportation en Pologne ou en Silésie s'ils ne dénoncent pas leurs enfants ou ne les obligent pas à se rendre devant le conseil de révision.

A compter du mois d'août 1942, 100 000 Alsaciens et 30 000 Mosellans sont ainsi incorporés de force, notamment dans la Wehrmacht ou dans les Waffen SS. Envoyés en très grande majorité sur le front de l'Est, loin de leur famille, et sur un territoire méconnu, ils ne peuvent espérer quitter les rangs de l'armée nazie.

Mais à compter de l'année 1944, devant nombre de ses défaites, et surtout après le débarquement de Normandie du 6 juin, l'Allemagne nazie décide de replier certaines de ses unités combattantes positionnées sur le front de l'Est en direction de la France. Des Alsaciens-Mosellans en profitent pour s'évader, et rejoindre les armées alliées ou la Résistance.

Les combats pour la libération de la France et de l'Europe en 1944 et 1945 scellent le drame du sort des incorporés de force. A l'Ouest, alors que certains d'entre eux se trouvent dans la division « Das Reich », celle-ci commet le 10 juin le massacre d'Oradour-sur-Glane, ville du Limousin. Les unités combattantes nazies reculent face aux armées de Normandie et de Provence, composées des troupes alliées.

A l'Est, progressivement, l'Allemagne perd pied devant l'avancée de l'armée soviétique.

Acculée, l'Allemagne nazie capitule le 8 mai 1945.

Faits prisonniers par les troupes alliées et soviétiques, au même titre que les soldats nazis présents dans les mêmes unités qu'eux, les Alsaciens-Mosellans subissent des conditions d'emprisonnement difficiles. La majorité d'entre eux est

détenue par les armées alliées (américaines entre autres) qui les libèrent et les rapatrient progressivement. L'Union soviétique retient cependant de très nombreux Malgré-Nous dans ses camps. Près de 14 000 Alsaciens et Mosellans sont notamment détenus dans le camp de Tambov, à quelque 500 km de Moscou. Leur retour s'effectue petit à petit, suite à de nombreuses tractations politiques. Le dernier Malgré-Nous retrouve ainsi sa famille et son domicile en 1955.

Sur les 130 000 Alsaciens-Mosellans incorporés de force, 90 000 ont donc été faits prisonniers. 40 000 sont morts ou ont été portés disparus entre 1942 et 1945.

Après guerre, le retour à une vie normale n'a pas été facile pour ces hommes, devant souvent justifier de leurs faits.

Le procès de Bordeaux jugeant en 1953 les Malgré-Nous de la Division « Das Reich » ayant commis le massacre de la population d'Oradour-sur-Glane dans le Limousin témoigne de la méconnaissance et de l'incompréhension de la population face au sort des Alsaciens-Mosellans.

Malgré le travail d'associations de défense des droits des Malgré-Nous et l'obtention progressive d'indemnisations, il a fallu attendre 2010 pour que le drame de l'incorporation de force soit officiellement reconnu.

N.B. : Il est nécessaire de souligner que des Malgré-Elles alsaciennes et mosellanes, dont le statut n'a été reconnu par l'Etat qu'en 2008, ont été forcées de travailler pour le IIIe Reich, dans le RAD et le KHD. Leur sort n'est cependant pas lié aux décrets d'incorporation de force de 1942 destinés uniquement aux hommes.



@Jean-Stéphane ARNOLD



PROGRAMME

DU SAMEDI 27 AOÛT 2022

A l'occasion des 80 ans du décret de l'incorporation de force des Malgré-Nous en août 1942, le Mémorial Alsace-Moselle met en lumière leur histoire à travers une riche programmation commémorative.

EN MATINÉE :

- Visite commentée « Vorbruck-Schirmeck, sur les traces d'un camp oublié » de 9h00 à 13h00.
Sur réservation. **COMPLET**

DANS L'APRÈS-MIDI, À PARTIR DE 14H, ET EN SOIRÉE :

- Exposition temporaire « L'incorporation de force en Europe ». A découvrir de 9h30 à 21h, hors film et conférences.
- Dédicace, pose et allumage des lanternes le long du chemin menant au Mémorial.
De 14h à 21h.
- Projection de portraits de Malgré-Nous sur le Belvédère du Mémorial.
De 14h à 21h.
- Dédicaces des auteurs Daniel Fischer et Sylvie de Mathuisieulx, pour la présentation du roman jeunesse *Le retour du soldat malgré lui*.
De 14h à 18h.
- Projection du film *In Memoriam* de Benjamin Steimann, en présence du réalisateur, à 14h30.
Sur inscription.
- Conférence de Bernard Linder de 16h30 à 18h.
Thème : L'incorporation de force en Alsace-Moselle de 1942 à 1945.
Sur inscription.
- Conférence de Claude Muller de 18h30 à 19h30.
Thème : L'histoire évolutive de l'incorporation de force alsacienne et mosellane.
Sur inscription.



Les événements proposés dans le cadre des 80 ans de l'incorporation de force sont gratuits, à l'exception de la visite commentée « Vorbruck-Schirmeck, sur les traces d'un camp oublié » et des salles d'expositions permanentes du Mémorial dont l'accès est payant selon les tarifs habituels.

Adulte : 11 €

Réduit (soumis à conditions) : 9 €

Pass famille : 29 €, gratuit pour les moins de 8 ans.

VISITE COMMENTEE

« VORBRUCK-SCHIRMECK, SUR LES TRACES D'UN CAMP OUBLIÉ »

COMPLET



DE 9H À 13H
SUR RÉSERVATION



Le Mémorial Alsace-Moselle vous propose de découvrir l'histoire du camp de sûreté de Schirmeck-La Broque, qui fut actif durant toute la durée de la Seconde Guerre mondiale, au coeur du Gross-Schirmeck regroupant les villes de Schirmeck, La Broque, Rothau et Barembach.

Durant 4 heures, de 9h à 13h, cette visite thématique menée par un guide médiateur comptera plusieurs temps forts.

Pendant près d'une heure, il évoquera tout d'abord le contexte historique de la création du camp, à travers la visite de quelques salles du Mémorial.

Puis, durant 15 mn environ, des objets et des archives issus de ce camp et conservés dans nos collections seront exceptionnellement sortis de leur réserve et présentés au public.

Cette visite se terminera par une boucle pédestre de 5km sur les communes de Schirmeck et La Broque, de 2h30 environ, au cours de laquelle le guide-médiateur emmènera le public à la découverte des traces historiques et emblématiques du camp.

Une visite exceptionnelle à ne pas manquer, permettant d'en apprendre davantage sur un camp peu connu du grand public, et dans lequel près de 15 000 Alsaciens et Mosellans, hommes et femmes, réfractaires au régime nazi, jeunes voulant échapper à l'incorporation de force, subirent mauvais traitements et humiliations.

INFORMATIONS PRATIQUES

Réservation obligatoire au 03 88 47 45 50.

Visite nécessitant une pratique de la marche, de bonnes chaussures et des vêtements adaptés à la météo du jour.

Tarifs : adulte : 16 €, tarif réduit (soumis à conditions) : 14 €.

Cette visite peut se faire toute l'année sur réservation pour les groupes.

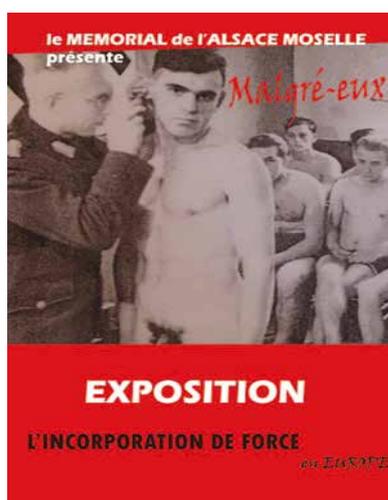
EXPOSITION TEMPORAIRE

MALGRÉ-EUX,

L'INCORPORATION DE FORCE EN EUROPE



DE 9H30 À 21H DANS LA SALLE EUROPE
ACCÈS LIBRE, HORS FILM ET CONFÉRENCES



Présentée au Mémorial au cours de l'année 2012, l'exposition « Malgré-Eux, l'incorporation de force en Europe » présente un travail de recherches mené à partir d'archives françaises, belges, luxembourgeoises, slovènes, polonaises et allemandes.

Lors de la création de la Wehrmacht en 1935, la loi allemande limite le service militaire obligatoire aux « Reichsdeutsche » (Allemands citoyens du Reich). Il n'est donc juridiquement pas possible d'imposer la conscription aux populations nouvelles annexées, sans leur octroyer au préalable la citoyenneté allemande. Pour y parvenir, les autorités allemandes sélectionnent une partie de ces populations et les élèvent au statut de « Volksdeutsche » (Allemands de souche) en s'appuyant sur des critères raciaux ou culturels. Ce statut les soumet à l'obligation du service militaire. Une fois incorporés dans la Wehrmacht, les jeunes hommes acquièrent automatiquement la citoyenneté allemande, tout en conservant leur citoyenneté préalable.

En août 1942, les décrets d'incorporation de force contraignent 100 000 Alsaciens et 30 000 Mosellans à endosser l'uniforme allemand, malgré la Convention Internationale de La Haye de 1907.

Longtemps considérée comme une histoire régionale, l'incorporation de force a pourtant concerné de nombreux autres territoires annexés de fait au Reich : Luxembourg, Eupen-Malmédy (Belgique), Haute-Silésie (Pologne), Styrie et Haute-Carniole (Slovénie), ...

A partir de photos exceptionnelles, inédites, provenant des archives de tous ces territoires annexés, l'exposition montre des hommes, soumis ou insoumis, aux parcours semblables ou différents, morts au front ou exécutés par les Nazis. D'autres reviennent mais sont durablement meurtris.

DES LANTERNES EN MÉMOIRE DES 130 000 MALGRÉ-NOUS



DE 14H À 21H
ACCÈS LIBRE

Une lumière qui brille, une flamme qui danse dans la nuit alsacienne, comme un symbole de mémoire de ces milliers d'hommes forcés de rejoindre les rangs de l'armée nazie, malgré leurs convictions, malgré-eux...

130 000 sont partis et 40 000 ne sont jamais revenus, laissant des familles sans lieu pour se recueillir.

La journée du 27 août 2022 sera celle de toutes les familles et proches de Malgré-Nous.

Les participants seront accueillis par des milliers de lanternes formant le chiffre 130 000 en contrebas du Mémorial. Ils pourront se souvenir de leur proche en déposant des lanternes le long du parcours menant jusqu'au belvédère. Un nom, un message, une pensée... pourront y être inscrits.

Ces bougies brûleront jusqu'à la tombée de la nuit, illuminant symboliquement le Mémorial Alsace-Moselle.

Informations pratiques :

- Les lanternes, bougies et feutres sont mis gratuitement à la disposition des participants dans le hall du Mémorial à partir de 14h.



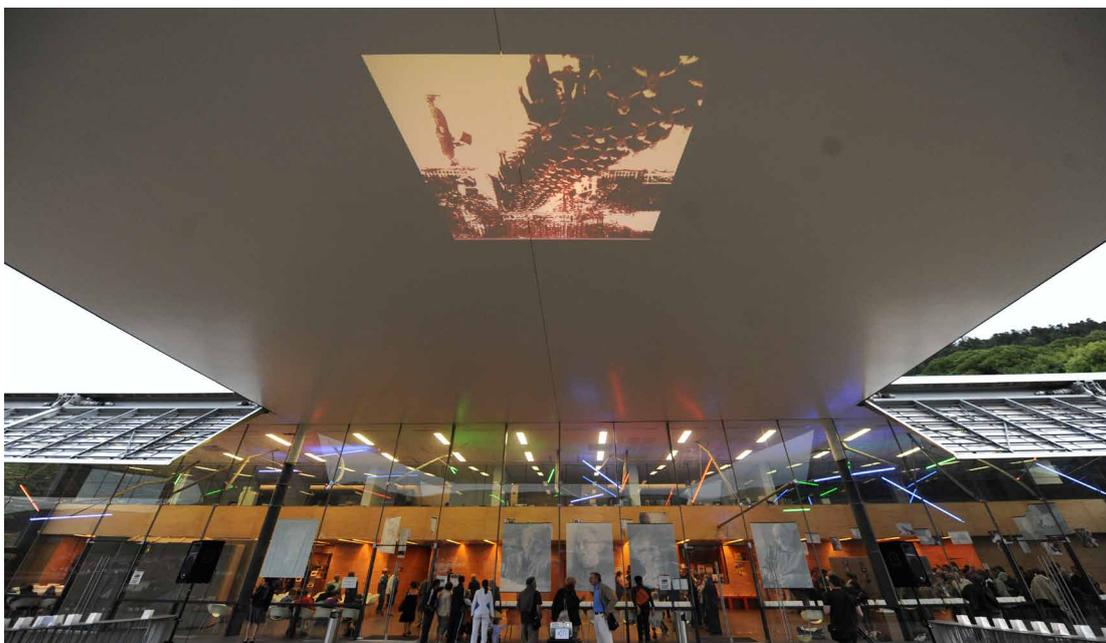
@Jean-Stéphane ARNOLD

PROJECTION DE PORTRAITS DE MALGRÉ-NOUS



DE 14H À 21H SUR LE BELVEDERE DU MEMORIAL

ACCÈS LIBRE



@Jean-Stéphane ARNOLD

Comme un écho aux lanternes qui brilleront pendant de longues heures, quelque 35 portraits et photographies de Malgré-Nous seront projetés sur le belvédère du Mémorial.

Issues des collections du Mémorial Alsace-Moselle, ces documents nous ont été confiés par des familles alsaciennes et mosellanes, soucieuses de préserver l'histoire de cet épisode douloureux.

Ces portraits témoignent de l'ampleur de l'incorporation des forces, envoyant les Alsaciens et Mosellans dans la Wehrmacht, les Waffen-SS, la Luftwaffe, ou encore la Kriegsmarine. Certains évoquent également la présence de ces Malgré-Nous sur le front de l'Est.

Au delà de ces 35 photographies, ces documents précieux pour notre mémoire collective rendent hommage à l'ensemble des Malgré-Nous.

DÉDICACES DES AUTEURS

DANIEL FISCHER ET

SYLVIE DE MATHUISIEULX



DE 14H À 18H DANS LE HALL DU MEMORIAL

ACCÈS LIBRE



@Jean-Louis Hess



@Jean-Louis Hess

Daniel Fischer et Sylvie de Mathuisieulx seront en séance de dédicaces, de 14h à 18h, pour présenter leur roman jeunesse

Le retour du soldat malgré lui

paru le 6 mai 2022 aux Editions de la Nuée Bleue dans la collection Graine d'histoire.

Daniel Fischer est professeur agrégé et docteur en histoire. Il enseigne à l'INSPE (Université de Lorraine) et est le directeur scientifique de la collection Graine d'Histoire.

Sylvie de Mathuisieulx est autrice de plus de 100 livres pour la jeunesse, et la directrice littéraire de la collection Graine d'Histoire.

Un jeune Alsacien enrôlé de force dans l'armée de Hitler. En ce 14 juillet 1945, Henri rentre, enfin, dans son village. Il revient du front Est, où il a vécu des combats terribles. Il a perdu des camarades, a eu froid, faim, et surtout peur.

Il portait, malgré lui, l'uniforme allemand. Son retour à la vie normale s'avère difficile. Il ne supporte plus ni les gamineries de son frère, ni la tranquille assurance de ses parents, ni la moindre contrariété.

Ce roman initiatique, qui se déroule entre Saverne et Phalsbourg, permet de comprendre le drame des Malgré-Nous et leur difficile réinsertion dans la société d'après-guerre.





PROJECTION DE IN MEMORIAM DE BENJAMIN STEINMANN



DE 14H30 À 16H30

PROJECTION GRATUITE, EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR
SUR INSCRIPTION



@Benjamin Steinmann

Inspiré par la vie de son arrière-grand-père, Benjamin Steinmann a toujours eu à cœur de faire connaître le sort des Malgré-Nous, incorporés de force dans l'armée nazie. Son projet filmographique est né de cette volonté. Tourné en 2017, il a été projeté pour la première fois en 2018.

Depuis cette date, il sillonne les routes françaises et européennes pour présenter *In Memoriam*, et échanger avec les spectateurs. Il revient actuellement d'une tournée en Amérique du Nord durant laquelle il a pu projeter son film devant de nombreuses associations d'Alsaciens.

Durant 1h20, *In Memoriam* plonge le spectateur dans le quotidien de ces hommes placés sur le front, questionnant alors sur leurs peurs, leurs choix et les menaces qui pèsent sur eux.

A l'occasion de la projection d'*In Memoriam* au Mémorial Alsace-Moselle, Benjamin Steinmann accompagnera au piano une succession de photographies de Malgré-Nous, avant de laisser place à son film.



liens vers la bande-annonce :

<https://www.youtube.com/watch?v=5rKr6fg9IAQ>



Crédits photographiques :
Bernard Linder

CONFÉRENCE DE BERNARD LINDER

EN PARTENARIAT AVEC LE MAGAZINE
LES SAISONS D'ALSACE



DE 16H30 À 18H
CONFÉRENCE GRATUITE
SUR INSCRIPTION

Thème : L'incorporation de force en Alsace-Moselle de 1942 à 1945

En août 1942, un décret nazi a institué l'incorporation de force dans les armées allemandes d'environ 100 000 Alsaciens et 30 000 Mosellans. 35 000 ne sont plus rentrés.

Bernard Linder se propose de faire connaître ce fait historique largement méconnu qui fut un drame pour des dizaines de milliers de familles.

Bernard Linder n'a pas connu la Deuxième Guerre mondiale, mais il a toutefois été marqué par le destin de son oncle, rentré très affaibli de sa captivité au camp d'internement soviétique de Tambov et mort prématurément à l'âge de 34 ans.

Passionné d'histoire, celui qui est président et membre de plusieurs associations historiques et mémorielles, a réalisé un diaporama décrivant :

- Le Reichsarbeitsdienst (le RAD), une formation paramilitaire contraignant jeunes filles et jeunes hommes à participer à l'effort de guerre nazi.
- L'incorporation de force des Alsaciens et Mosellans avec ses nombreux disparus.
- Le camp de Tambov.
- Les évasions en Normandie d'incorporés de force dans les Waffen-SS, etc.

Faits et anecdotes ponctuent ces exposés présentés gracieusement dans de nombreux établissements scolaires, communes ou associations partout en France.

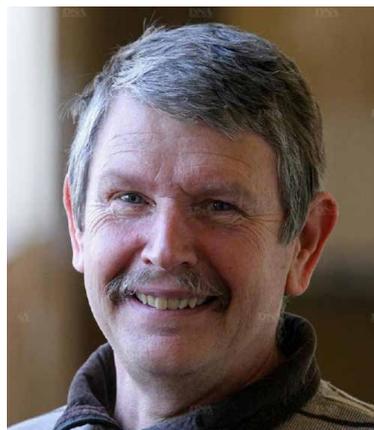
« Il faut absolument transmettre la vérité sur ce drame, afin que le sacrifice de toutes ces femmes et hommes, parfois même traités de collabos, ne soit pas vain et ne tombe dans l'oubli ».



CONFÉRENCE DE CLAUDE MULLER

EN PARTENARIAT AVEC LE MAGAZINE
LES SAISONS D'ALSACE

DE 18H30 À 19H30
CONFERENCE GRATUITE
SUR INSCRIPTION



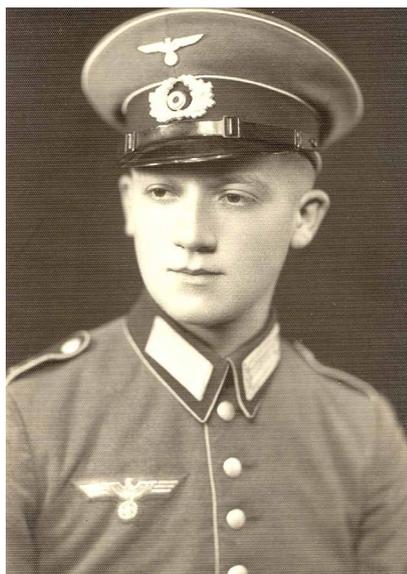
Thème : L'histoire évolutive de l'incorporation de force alsacienne et mosellane

Claude Muller, professeur d'histoire à l'Université de Strasbourg, spécialiste de l'histoire de l'Alsace, est également directeur de l'Université de Strasbourg.

Il est notamment l'auteur de *Les Alsaciens. Une région dans la tourmente (1870-1950)*, Paris, Les Arènes, 2012 et *Interférences*, Strasbourg, Ercal, 2021.

A l'occasion du 80e anniversaire de l'incorporation de force, Claude Muller s'attache à montrer comment peu à peu ce drame est passé de la mémoire à l'histoire.

ICONOGRAPHIE



1 - Henri OBERGFELL
incorporé de force
grenadier à Cracovie



2 - Louis KEIFLIN
incorporé de force



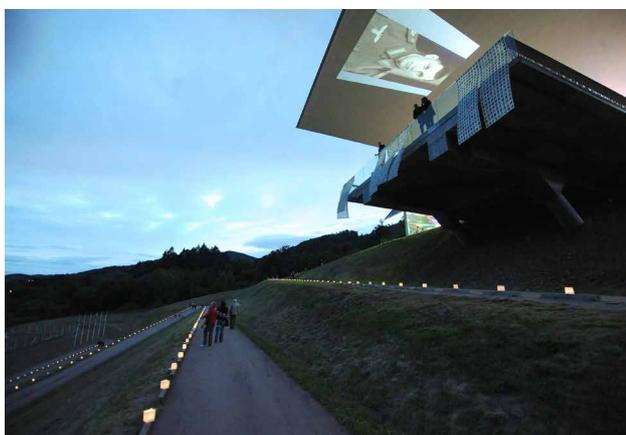
3 - Marcel MEISSNER
incorporé de force



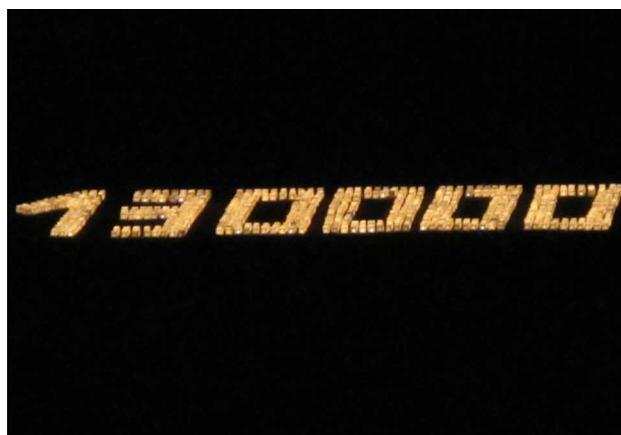
4 - Conseil de révision



5 - Six incorporés de force



6 - Lanternes en hommage aux Malgré-Nous
déposées le long de la montée du Mémorial



7 - Lanternes en hommage
aux 130 000 Malgré-Nous

Pour toute demande de visuels, merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante :
dpellenard.memorial@gmail.com.

Crédits photos : Mémorial Alsace-Moselle (photos 1 à 5) - Jean-Stéphane Arnold - DNA (photos 6 et 7).

Dossier de presse « Une lumière pour mon grand-père Malgré-Nous »

LE MÉMORIAL ALSACE-MOSELLE

Surplombant la vallée de la Bruche dans son écrin de verdure, le vaste bâtiment à la façade de verre du Mémorial s'élanche fièrement vers le ciel.

En son cœur, les méandres de l'Histoire régionale, la vie quotidienne de milliers d'hommes, de femmes, d'enfants, y sont racontés, expliqués, illustrés, mis en lumière par des décors immersifs, des documents et des vidéos, sans qu'aucune image ou scène violente ne vienne choquer le visiteur.

Par une architecture et une scénographie exceptionnelles, le Mémorial Alsace-Moselle transmet non seulement l'histoire souvent mal connue, mal comprise, d'une région ballottée d'un pays à l'autre, au gré d'une frontière fluctuante, mais il ouvre aussi à une réflexion sur la tolérance, le changement de nationalité, de culture, le sentiment d'identité européenne aussi. Sur 3000 m², cet équipement culturel dévoile une période floue qui, de 1870 aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, pèse encore sur l'identité de toute une région. Puis, parce que de la réconciliation franco-allemande a pu naître l'Europe d'aujourd'hui, le Mémorial présente les fondements de cette construction européenne.

Aussi sombre qu'ait pu être ce passé, il sert de socle à l'avenir. Au-delà du simple récit d'une histoire régionale particulière, il interroge chacun sur l'engagement citoyen.



INFORMATIONS PRATIQUES GENERALES

Le Mémorial Alsace-Moselle est ouvert tous les jours de 9h30 à 18h. La fermeture des caisses est programmée à 17h.

Attention : le Mémorial est cependant fermé en janvier, ainsi que les 1er mai, 24, 25 et 31 décembre.

Le Mémorial détient les labels Tourisme et Handicap pour les handicaps moteur et mental, Qualité Tourisme et Accueil Vélos en Alsace.

Services :

Dans le cadre de son label Accueil Vélos en Alsace, le Mémorial met à la disposition des cyclo-randonneurs des rateliers à vélo, ainsi qu'un kit de petits matériels de réparation disponible à l'accueil. Il est également possible de recharger son vélo à assistance électrique (kit de rechargement Bosch).



Un espace est mis à disposition des familles pour faciliter leur visite (chaise haute, micro-ondes, matelas à langer, table et chaises enfants).



Une librairie-boutique, accessible librement, offre un large choix de livres (adultes, jeunesse et alsatiques) et d'articles.

Accès :

Le Mémorial Alsace-Moselle se trouve à Schirmeck, au carrefour de l'Alsace, de la Moselle et des Vosges.



En voiture, à 40 minutes de Strasbourg
45 minutes de Colmar et Saint-Dié
1h de Nancy
1h45 de Metz
30 minutes de l'aéroport d'Entzheim.



48.48706, 7.22191



En train : Schirmeck est desservie sur la ligne Strasbourg/Saint-Dié (40 minutes depuis Strasbourg). Le Mémorial est situé à 10 minutes, à pied, du centre-ville et de la gare.

Retrouvez-nous sur :



/MemorialAlsaceMoselle



@memorialalsacemoselle



MÉMORIAL
ALSACE
MOSELLE



Chemins d'Europe

MEMORIAL ALSACE-MOSELLE
Allée du Souvenir Français
67130 SCHIRMECK
03 88 47 45 50

Contacts :

Delphine PELLENARD

Chargée des relations presse

 dpellenard.memorial@gmail.com

Arnaud PACLET

Chargé des relations publiques et des partenariats

 communication@memorial-alsace-moselle.com

